

Chapitre 49

Produits de l'édition, de la presse ou des autres industries graphiques;
textes manuscrits ou dactylographiés et plans

Prospectus d'emballage

sous forme de feuillets isolés, imprimés, même pliés, présentant des informations concernant la composition, les champs d'application, les formes de présentation, les contre-indications, les restrictions, les effets indésirables, la posologie et les précautions d'usage, pour médicaments, sans caractère de réclame.

549.36.1995.2

4901.1000

Tirages à part

de publications périodiques, de revues, etc., avec dissertations scientifiques, techniques ou médicales, destinés à des spécialistes (ingénieurs, médecins, etc.), traitant d'un ou de plusieurs domaines ou produits spécifiques, sans publicité directe ou indirecte (*les domaines ou les produits auxquels la dissertation se réfère ne peuvent être considérés comme "objet publicitaire" au sens de la note 5/49. Par contre, l'énumération supplémentaire d'un ou de plusieurs autres produits du même fabricant, ne faisant pas l'objet de la dissertation, implique le classement à la position 4911*). 549.8.1987.2

4901.1000,
4901.9900

Brochures non illustrées

contenant, à l'intention des garagistes, réparateurs, etc., à qui elles sont remises gratuitement, des renseignements techniques nécessaires pour l'entretien ou la réparation de voitures automobiles de différentes marques mais distribuées par un même constructeur, ne renfermant aucune publicité. 615.109.1987.2

4901.9900

Publication

diffusée aux abonnés d'un réseau téléphonique, constituée principalement de "pages jaunes", à savoir, de pages de couleur jaune sur lesquelles figurent le numéro de téléphone et l'adresse d'un certain nombre d'entreprises rangées par professions. Elle comporte des publicités dans des encadrés contenant des précisions sur les produits et les services offerts, l'adresse, le numéro de téléphone ainsi que le numéro de télécopieur des différents annonceurs. 304.58.1998.2

4901.9900

Etiquettes

pour paquets de Noël, en papier replié, percées dans un angle et munies d'un fil d'attache, avec sujet de Noël imprimé sur la face antérieure et l'inscription "Joyeux Noël" sur la face interne. 549.9.1987.2

4909.0000

Feuilles imprimées séparées

comportant un texte et des illustrations, constituant des parties reconnaissables de publications périodiques. 615.65.1987.2

4911.1000/
9900

Carte de vœux

en papier plié, recto illustré (roses imprimées en creux), verso comportant des indications au sujet de l'illustration et de l'auteur, ne comportant pas de vœux ou de messages personnels, avec enveloppe annexée non imprimée. 549.62.1990.2

4911.9100

Billets de passage

pour le trafic aérien, ferroviaire, routier, etc., comportant des coupons revêtus d'impressions sur lesquels ne figurent pas encore toutes les indications indispensables à leur utilisation (nom, destination, date, etc.), et une couverture également revêtu d'impressions, le tout formant un carnet. 615.51.1995.2

4911.9900

Dossard double « gilet »

confectionné à partir de deux pièces en matière textile (une partie qui se porte sur la poitrine et l'autre sur le dos) assemblées au niveau des bretelles d'épaules, avec bords inférieurs équipés de bandes d'attache (à la manière d'un maillot sans manches et sans parties latérales), avec numéro imprimé sur la partie frontale et / ou sur la partie dorsale (confère à l'ouvrage son caractère essentiel); du genre utilisé par les participants lors de manifestations sportives.

Voir aussi les décisions "Dossard sous forme de maillot", n^{os} 6114.2000/9000 et "Dossard double « gilet », n^o 6307.9000.

3161.7.2010.2



4911.9900

Etiquettes

en feuilles d'aluminium sur un support en papier, imprimées avec des textes et des illustrations qui caractérisent l'objet auquel ils se rapportent. 304.60.1998.2

4911.9900

Feuilles

détachées ou brochées pour tarifs (passagers ou fret) de compagnies aériennes, imprimées, en papier (adressées à une entreprise concessionnaire de transports aériens ou à une agence officielle de voyages et de transport, destinées à leur propre usage: exemption des droits de douane, quels que soient le poids et le nombre des exemplaires). 547.94.1987.2

4911.9900